



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice générale

Bruxelles,
MARE/B3/KMF

Chère Madame Bermudez,

Je tiens à vous remercier pour la Recommandation du Conseil Consultatif pour les Marchés concernant l'initiative « Mieux protéger les requins grâce à une pêche et un commerce durables » que nous avons reçue le 7 août 2024.

Comme le document le souligne à juste titre, la Commission consulte actuellement les parties prenantes, les organisations de la société civile et la communauté scientifique afin d'assurer un suivi bien informé de l'initiative citoyenne européenne « Stop Finning – Stop the Trade » (Stop à la pêche aux ailerons – Stop au commerce) demandant une interdiction par l'UE du commerce des nageoires de requin.

Bien qu'un appel à contributions et une consultation publique en ligne aient pris fin respectivement en mai et juin de cette année, je tiens à vous assurer que votre recommandation est toujours d'actualité et qu'elle sera dûment prise en considération dans les travaux d'analyse d'impact à venir, incluant une analyse interne de la Commission et une étude indépendante qui seront lancées cet automne.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des Conseils Consultatifs, via la boîte aux lettres fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

(signature électronique)
Charlina VITCHEVA

c.c.: Pedro Reis Santos secretary@marketac.eu

Mme Yobana Bermudez
Présidente
Conseil Consultatif pour les Marchés
yobana.bermudez@conxemar.com
Regus Commission européenne
6 Rond-Point Robert Schuman
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË – Tél. +32 22991111 Bureau : J-99 05/014 –
Tél. ligne directe +32 229-50483

